



Nos réf. : MS/EF

## VILLE DE MAICHE

25120

Boîte Postale 39

Tél. 03 81 64 03 01

Télécopie 03 81 64 26 41

Email : contact@mairie-maiche.fr

### EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DECISIONS DU MAIRE

**2023.25 – Demande de subvention à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) au titre du dispositif « Grandir en Milieu Rural » pour l'achat de mobilier pour équiper le service périscolaire et les espaces mutualisés auxquels il aura accès.**

Monsieur le Maire de Maïche,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22 modifié,

VU la délibération n° 2020.24 du Conseil Municipal du 27 mai 2020 portant délégation au Maire durant toute la durée de son mandat pour prendre toute décision relative à la demande d'attribution de subventions à tout organisme financeur,

Vu le projet de nouveau groupe scolaire intégrant un service périscolaire et des espaces mutualisés tels que Bibliothèque, salles polyvalentes et d'arts plastiques,

VU le dispositif financier de la Mutualité Sociale Agricole « Grandir en Milieu Rural »,

CONSIDÉRANT la nécessité d'équiper de mobilier adapté, les nouveaux locaux périscolaires et les espaces mutualisés tels que bibliothèque, salles polyvalentes et d'arts plastiques,

### DECIDE

**Article 1** : Il est décidé de :

- Solliciter un soutien financier de la Mutualité Sociale Agricole au titre du dispositif « Grandir en Milieu Rural » pour l'achat de mobilier pour équiper le nouveau service périscolaire et les espaces mutualisés auxquels il aura accès (Bibliothèque, salles polyvalente et d'arts plastiques et d'autoriser la signature de tous les documents afférant à ce dossier.

**Article 2** : La présente décision est transmise à Monsieur Préfet du Doubs et inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal qui en aura connaissance lors d'une prochaine séance.

Accusé réception Préfecture le 9 mars 2023  
Publié sur le site internet le 10 mars 2023

Maïche, le 8 mars 2023  
Le Maire,  
Régis LIGIER